taché à la queue d'un cheval et ensuite pendu. Ce supplice, qui fit donner à Charles IV le surnom de *Justicier*, prouva à la noblesse que l'autorité royale était devenue assez forte pour la contraindre à respecter les lois. Malheureusement d'autres condamnations moins justes, mais non moins cruelles, atteignirent encore, sous ce règne, de malheureux sectaires et quelques moines accusés de sorcellerie. Cette accusation, extrêmement fréquente à cette époque, prouve quelle était encore l'ignorance de la nation, restée étrangère aux arts qui commençaient à fleurir en Italie. La création, sous le règne de Charles, de l'académie des *Jeux floraux* à Toulouse, annonce pourtant que la littérature, qui n'avait jamais cessé d'être en honneur dans le midi de la France, commençait à y recevoir des encouragements qui devaient en accélérer les progrès. — On peut ajouter ici que ce fut sous le règne de Charles IV (1327) que la baronnie de *Bourbon* fut érigée en duché-pairie en faveur d'un petit-fils de saint Louis, Louis, fils de Robert, comte de Clermont, auquel remonte l'origine de la branche des Capétiens qui occupe encore aujourd'hui le trône de France.

CHAPITRE QUATRIÈME.

RIVALITÉ DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE. — LE ROI JEAN. — TRAITÉ DE BRETIGNY. — GUERRES CIVILES. EXPULSION DES ANGLAIS. — CHARLES VII. — JEANNE D'ARC. — PRAGMATIQUE SANCTION DE BOURGES.

111. Rivalité de la France et de l'Angleterre. — Charles le Bel avait été précédé dans la tombe par ses deux fils : avec lui s'éteignait donc cette race de Philippe le Bel, maudite par le pape Boniface VIII jusqu'à la troisième et à la quatrième génération ; aussi le peuple crut-il voir l'accomplissement de ce terrible anathème dans la série de morts prématurées qui, en moins de vingt ans, avaient moissonné quatre rois dans toute la force de l'âge, et cinq jeunes enfants que leur naissance appelait au trône. Toutefois Charles le Bel laissait sa femme enceinte, et l'on pouvait encore espérer qu'elle donnerait le jour à un héritier de Philippe le Hardi et de Philippe le Bel ; mais la naissance d'une fille trompa ce dernier espoir. L'extinction de cette première branche de la dynastie capétienne devait avoir pour la France les conséquences les plus funestes. Les décisions récentes des États-généraux, qui avaient exclu du trône les filles de Louis le Hutin et de Philippe le Long, et qui furent encore renouvelées contre les filles de Charles le Bel, ne pouvaient laisser aucun espoir ni à ces princesses ni à aucun de leurs descendants, et le principe désormais admis de la succession masculine, dans l'ordre de primogéniture, appelait au trône le comte de Valois, Philippe, fils de Charles, frère puîné de Philippe le Bel. La fille de ce dernier, Isabelle, reine d'Angleterre, qui n'avait pas plus de droits que ses nièces à la succession de ses trois frères, crut cependant devoir protester, non pas, il est vrai, en son nom personnel, mais en faveur de son fils Édouard, roi d'Angleterre, auquel elle n'avait cependant pu transmettre des droits qu'elle n'avait point elle-même. Ces prétentions d'un prince qui avait pour les soutenir l'influence et les facilités que lui donnait la possession, sur le sol français, de la Guyenne, reste de la dot d'Éléonore d'Aquitaine, amenèrent entre la France et l'Angleterre le renouvellement de ces guerres qui leur avaient déjà coûté tant de sang. Celle que suscita cette nouvelle rivalité ne dura pas moins de cent seize ans (1337-1453), et fut pour la France la source des plus grands revers et des plus longues calamités qu'elle ait jamais éprouvées.

112. Philippe VI ou de Valois (1328-1350). — Philippe de Valois, cousin germain et le plus proche parent du dernier roi, avait, comme Philippe le Long, gouverné d'abord comme régent, en attendant les couches de la reine. La naissance d'une fille lui assura la couronne. Son droit n'était cependant pas tellement incontestable aux yeux de tous, malgré les décisions successives des États-généraux et des légistes, qu'il ne crût devoir faire quelques sacrifices pour se débarrasser du plus redoutable de ses compétiteurs, Philippe d'Évreux, son cousin, mari de Jeanne, fille de Louis le Hutin, celle des princesses de la famille royale à laquelle serait revenue la couronne si le droit de succession des femmes eût été admis. Le royaume de Navarre, que Louis le Hutin avait hérité du chef de sa mère, était par conséquent un fief féminin ; Philippe de Valois le sépara de celui de France, au-

quel il était réuni depuis quatorze ans, et le restitua à la fille de ce prince, sa légitime héritière, et à Philippe d'Évreux, son époux, à la condition que ce dernier adhérerait à l'abandon fait par sa femme de tous ses droits à la couronne de France.

A peine Philippe VI eut-il été sacré à Reims (29 mai 1328), qu'il courut combattre les Flamands révoltés contre leur comte, qui avait porté atteinte à leurs libertés. Ceux-ci ne perdirent pas courage : ils vinrent attaquer le roi jusque dans son camp, sous les murs de *Cassel*, où ils avaient, deux cent cinquante-sept ans auparavant, défait le roi Philippe Ier. Philippe de Valois faillit éprouver le même sort et être fait prisonnier ; mais ses chevaliers se rallièrent autour de lui et fondirent sur les rebelles, qui perdirent treize mille des leurs dans cette sanglante journée.

113. Rupture entre la France et l'Angleterre. — Philippe de Valois, affermi sur le trône par ce triomphe, se crut assez fort pour sommer son rival, le roi d'Angleterre, Édouard III, de venir lui rendre l'hommage qu'il lui devait, comme à son suzerain, en sa qualité de duc de Guyenne. Les embarras que donnaient à ce prince les mécontentements des seigneurs anglais ne lui permirent pas de résister plus longtemps. Il vint donc rendre hommage entre les mains du roi, dans la cour plénière d'Amiens (1329); mais cette cérémonie humiliante pour son orgueil ne fit que rendre plus vif le désir qu'il conservait de faire valoir ses prétentions, bien que cet acte même en fût la renonciation la plus formelle. Il accepta donc avec empressement la proposition de prendre le titre et les armoiries de roi de France que lui firent Robert d'Artois, exilé du royaume, et le brasseur Jacques Artevelle, chef des Flamands de nouveau révoltés (1337). La guerre commença immédiatement. La flotte française fut battue près du fort de l'*Ecluse* (1340); mais Robert d'Artois, qui commandait une division de l'armée anglaise, fut vaincu près de *Saint-Omer*, et Édouard lui-même, après avoir vainement assiégé *Tournai*, fut obligé de quitter la France pour aller combattre les Écossais révoltés contre le roi qu'il leur avait donné. Après deux ans de trêve, les hostilités recommencèrent du côté de la Bretagne, dont la possession était disputée par deux prétendants. Charles de Blois, mari de Jeanne de Penthièvre, reconnue par la cour des pairs de France comme légitime héritière de ce duché, et Jean de Montfort, son frère puîné. Le premier

fut soutenu par le roi de France, et le second par le roi d'Angleterre ; mais bientôt ces deux princes cessèrent, à la suite d'une nouvelle trêve conclue entre eux (1343), de prendre part à cette lutte. Dans l'intervalle, les deux prétendants avaient été faits prisonniers; la guerre se continua néanmoins entre leurs épouses, nommées toutes deux Jeanne, et qui méritèrent l'une et l'autre par leur héroïsme l'admiration de leur siècle. Cette *guerre des deux Jeanne*, pendant laquelle la chevalerie bretonne s'acquit par ses exploits une brillante renommée, se prolongea jusqu'au traité de *Guérande* (1365), qui assura la possession de la Bretagne à la maison de Montfort.

114. Bataille de Crécy. — Le supplice d'Olivier de Clisson, chef de la plus illustre maison de Bretagne, et d'un grand nombre d'autres seigneurs de cette province, prisonniers de Philippe VI, qui n'avait à leur reprocher d'autre crime que leur dévouement à l'Angleterre, amena, au bout de deux ans (1345), la rupture de la trêve. La guerre entre la France et l'Angleterre recommença sur trois points à la fois. Tandis qu'elle se rallumait en Bretagne, et que le comte de Derby, débarqué en Gascogne, poussait ses conquêtes jusqu'à Angoulême, Édouard lui-même, accompagné de son fils, le prince de Galles, descendait (1346), avec une nombreuse armée, à la Hougue, sur les côtes de Normandie. Guidé par un seigneur de cette province, le traître Louis d'Harcourt, il s'empare successivement de toutes les villes de la basse Normandie, et, suivant la rive gauche de la Seine, dont les Français avaient coupé tous les ponts, il marche sur Paris, pillant et ravageant tout sur son passage. Un mois après le jour où il avait pris terre sur la côte de France, il arrive à Poissy, et tandis qu'il y fait construire un pont pour traverser le fleuve, il envoie des partis piller *Saint-Cloud*, *Bourg-la-Reine* et les autres villages des environs de Paris. Philippe, surpris par cette attaque imprévue et par la marche rapide de son ennemi, avait cependant réuni une armée bien plus nombreuse que celle de son rival. Celui-ci, effrayé lui-même de la témérité de son entreprise, veut commencer sa retraite ; il marche précipitamment vers la Flandre, et force, au gué de *Blanquetaque* (ou de la Blanche-Tache) au-dessous d'Abbeville, le passage de la Somme, dont les ponts étaient gardés par les Français. Cependant Philippe s'était mis à sa poursuite et l'atteignit un peu au delà d'Abbeville, près de *Crécy* (le 26 août 1346). Quoique son armée fût épuisée par la fatigue d'une longue marche, il eut l'impru-

dence d'engager aussitôt le combat. La victoire semblait assurée : elle fut perdue par l'ardeur désordonnée et la téméraire valeur des chevaliers français. Ils s'élancèrent tumultueusement, à l'envi les uns des autres, et malgré la défense du roi, contre un ennemi quatre fois moins nombreux, mais dont toutes les dispositions avaient été arrêtées avec prudence, et qui exécutait avec bravoure, mais avec calme, les ordres transmis par les chefs. La journée de Crécy est une des plus funestes que la France ait jamais eues à déplorer. Le comte d'Alençon, frère du roi, le roi de Bohême, allié de Philippe, neuf autres princes, douze cents chevaliers et trente mille soldats restèrent sur le champ de bataille. Les Anglais se servirent, dans ce combat, d'armes à feu, dont l'usage commençait à s'introduire dans les armées, mais que les chevaliers français dédaignaient encore, regardant comme indigne de leur courage d'employer des armes qui donnaient la mort de loin. Le jeune prince de Galles, à peine âgé de quinze ans, combattit avec une valeur qui l'exposa aux plus grands dangers; mais son père, qui le suivait des yeux, refusa de le faire secourir, voulant, disait-il, « que l'enfant gagnât ses éperons. » C'est ce prince qui s'est rendu si célèbre et si terrible à la France sous le nom de *Prince Noir*, qu'il dut à la couleur de sa cotte de mailles. Philippe, après avoir eu son cheval tué sous lui et avoir reçu deux blessures, fut emmené malgré lui du champ de bataille. Il arriva, épuisé de fatigue, au château de *la Broye*, à quelques lieues de Crécy; la crainte des ennemis en avait déjà fait fermer les portes : « Ouvrez, ouvrez, châtelain, s'écrie le roi, c'est la fortune de la France (1). »

115. Dévouement d'Eustache de Saint-Pierre. — La brillante victoire que venait de remporter Édouard, forcé malgré lui à combattre, ne changea rien à ses projets. Tandis que Philippe, reconnaissant l'impossibilité de rassembler les débris de son armée, regagnait sa capitale, le roi d'Angleterre, continuant sa marche vers le nord, allait mettre le siége devant Calais. La valeur avec laquelle les habitants se défendirent l'arrêta pendant près d'un an et l'irrita au dernier point. Enfin les bourgeois manquant de vivres et voyant qu'il ne leur restait aucune espérance d'être délivrés par le roi de France, qui avait tenté vainement de les secourir, offrirent à Édouard de se rendre (1347). Celui-ci n'y consentit qu'à la condition que six des plus notables lui seraient remis en chemise, la corde au cou, pour être conduits au supplice. *Eustache de Saint-Pierre* s'offrit le premier, et son dévouement fut imité par cinq de ses amis. Ils allèrent présenter leurs têtes au vainqueur, qui déjà avait ordonné leur mort, lorsque la reine d'Angleterre, « qui était durement enceinte et pleurait si tendrement de pitié qu'elle ne se pouvait soutenir, » vint se jeter aux pieds d'Édouard pour demander leur grâce, et obtint par ses sollicitations qu'il ne ternît pas sa gloire par le supplice de ces généreux citoyens. Il se borna à exiler les habitants de Calais, qu'il repeupla d'Anglais, afin de s'assurer la possession de cette ville, dont la position vis-à vis la côte d'Angleterre assurait ses communications avec le continent. Il put dès lors se vanter « de tenir les clefs de la France à sa ceinture. »

(1) Nous n'avons pas voulu changer ces paroles consacrées, on peut le dire, par une sorte de tradition nationale; mais nous devons convenir que ce n'est point ainsi qu'elles sont rapportées par l'historien Froissart, dont tous les autres ont copié le récit. S'il faut l'en croire, Philippe aurait dit : Ouvrez, ouvrez, châtelain, c'est l'*infortuné roi* de France. Voir les Chroniques de Froissart, ch. 292, édit. de M. Buchon, t. II, p. 370.

116. Fin du règne de Philippe VI. — Cette longue guerre avait épuisé les deux pays : Édouard et Philippe consentirent donc (1347) à signer une trêve, dont le pape Clément VI fut le médiateur. Mais la France était encore désolée par deux autres fléaux. Une peste, la plus terrible dont l'Europe ait conservé le souvenir, y enleva, disent les historiens, le quart des habitants; elle avait été précédée et elle fut suivie d'une horrible famine. Ces famines furent en partie le résultat des fausses mesures financières adoptées par Philippe de Valois. Pour suffire aux frais de la guerre, il avait eu recours à toutes les exactions dont ses prédécesseurs lui avaient donné l'exemple : spoliation des marchands italiens et juifs, subsides arrachés au clergé, altération des monnaies, qui furent successivement réduites au cinquième de leur valeur, vente des offices de judicature, enfin création de nouveaux impôts, et particulièrement du monopole du sel ou de la *gabelle*, et d'une imposition de quatre deniers par livre sur toutes les ventes. Les États-généraux de la langue d'Oïl, assemblés à Paris, et ceux de la langue d'Oc, réunis à Toulouse (1346), réclamèrent vainement contre ces impôts, et obtinrent seulement la réforme d'un petit nombre d'abus. L'ordonnance qui prescrivait l'établissement des greniers à sel attira à Philippe

les plaisanteries d'Édouard, qui l'appelait par dérision le *Roi de la loi salique :* Philippe crut y répondre en appelant Édouard le *Marchand de laine ;* mais les mesures fiscales du roi de France ruinaient son peuple, tandis que l'immense commerce de laine que le roi d'Angleterre encouragea entre ses sujets et les Flamands, fit la prospérité de l'Angleterre, qui, pour en conserver le souvenir, fait encore asseoir aujourd'hui sur une balle de laine le président de la chambre des communes.

Tant de malheurs et de revers éprouvés par la France sous le règne d'un prince brave, mais violent et prodigue, ne furent que faiblement compensés par deux acquisitions que fit le roi l'année qui précéda sa mort (1349); ce furent celle du *Dauphiné*, qui lui fut cédé par le dauphin Humbert, à la condition que le fils aîné des rois de France porterait le nom et les armes de Dauphin ; et celle de la seigneurie de *Montpellier* et du château de *Lattes*, situé dans le voisinage, qui fut vendue à la France par le dernier roi de Majorque, au prix de cent vingt mille écus.

Parmi les ordonnances de Philippe de Valois, outre celles qui ont rapport à la fabrication des monnaies, on n'en peut citer qu'une relative aux priviléges, utiles pour le commerce, accordés aux foires de Champagne, et une autre qui abrégeait les délais judiciaires et qui régularisait la juridiction du parlement de Paris en cas d'appel (1344).

117. Jean II, dit **le Bon** (1350-1364). — Jean, duc de Normandie, l'aîné des deux fils de Philippe, fut son successeur au trône. Ce prince, auquel le peuple, touché de ses malheurs et séduit par ses qualités chevaleresques, sa bravoure et sa loyauté, donna le surnom de *Bon*, a cependant mérité par son emportement et ses violences le jugement sévère de la postérité. Ce fut même par un crime qu'il commença son règne. Le connétable Raoul d'Eu, sur un simple soupçon de trahison, fut, par son ordre, mis à mort sans jugement. Mais ce qui signale surtout ce règne, le plus désastreux de la monarchie, c'est moins les malheurs dont fut affligée la France que l'esprit d'indépendance qui se manifeste alors dans toutes les classes du peuple. Il semble puiser dans ses souffrances une énergie qu'il n'avait pas montrée jusque-là. L'abnée même qui suivit son avènement (1351), Jean convoqua les États-généraux ; mais il en obtint si peu de chose, qu'il prit, comme ses prédécesseurs, le parti de recourir à la fabrication de la fausse monnaie. Les nouveaux États qu'il réunit

(1355), afin de leur demander les subsides nécessaires pour continuer la guerre contre l'Angleterre, qui venait de rompre la trêve, se montrèrent plus généreux, mais aussi plus exigeants. Ils lui accordèrent des secours considérables en hommes et en argent ; mais ils voulurent que cet argent demeurât entre les mains de leurs commissaires, chargés d'en surveiller l'emploi, et ils demandèrent à être réunis tous les ans.

118. Bataille de Poitiers. Le roi Jean prisonnier. — Déjà la guerre était commencée en Guyenne. Le *Prince Noir*, fils du roi d'Angleterre, commit la même imprudence que son père, en s'engageant avec douze mille combattants au milieu d'un pays ennemi, où il se trouva bientôt en face du roi Jean, commandant une armée de cinquante mille hommes ; mais les défaites de Courtrai et de Crécy n'avaient pas corrigé la chevalerie française de sa fougueuse indiscipline et de sa téméraire bravoure. Ce fut encore son ardeur imprudente et désordonnée qui causa la perte de la bataille de *Maupertuis*, plus connue sous le nom de bataille de *Poitiers* (19 septembre 1356). Le roi lui-même mérita ce reproche en cédant à l'impétuosité de son courage et en oubliant ses devoirs de général pour se jeter, comme un simple chevalier, au milieu des ennemis. Après des prodiges d'intrépidité qui firent proclamer par son jeune vainqueur, bon juge en pareille matière, qu'il avait, dans cette terrible journée, mérité le prix de la valeur, Jean fut fait prisonnier avec le jeune Philippe son fils, qui, trop faible pour combattre, s'était cependant obstiné à rester auprès de son père, et avait été blessé en parant les coups qu'on lui portait. Ils furent conduits à Londres, où le héros de cette journée, le *Prince Noir*, alors âgé de vingt-six ans à peine, fut reçu en triomphe. La captivité du roi rendit la défaite de Poitiers plus désastreuse pour la France que celle de Crécy, quoiqu'elle ne lui eût coûté que onze mille combattants. « La noblesse, qui, cette fois, s'était laissé prendre, au lieu de se faire tuer, ruina la France pour payer sa rançon. » (M. Michelet.)

119. Régence du dauphin Charles. — La captivité du roi devint pour la France la source de calamités de toute espèce. Le dauphin, qui depuis fut roi sous le nom de Charles V, n'avait encore que dix-neuf ans ; il prit les rênes du gouvernement, en qualité de lieutenant général du royaume, et parvint à mettre du moins un terme aux ravages de la guerre

en concluant avec les Anglais (1357) une trêve de deux ans; mais il ne put triompher des factions qui se manifestèrent au sein des États-généraux. L'esprit d'indépendance qui, dans leurs précédentes réunions, s'était déjà attaqué au pouvoir royal lui-même, y reparut avec plus de force, quand il n'eut plus à lutter que contre l'ombre de ce pouvoir. Tandis que les états de la Langue d'Oc, réunis à Toulouse, se montraient favorables aux demandes du dauphin, ceux de la langue d'Oïl, rassemblés à Paris (1356), voulurent lui imposer les conditions les plus dangereuses pour son autorité. Dans cette assemblée composée de huit cents membres, quatre cents représentaient les communes et se trouvaient placés sous l'influence du prévôt des marchands de Paris, Étienne Marcel, et de Robert Lecoq, évêque de Laon. Parmi eux s'était formé un parti puissant, qui voulait porter sur le trône le roi de Navarre, Charles le Mauvais, gendre du roi, petit-fils par sa mère de Louis le Hutin, et par conséquent le représentant des droits de la branche féminine de la maison capétienne. Redoutant les intrigues tramées par ce prince avec l'Angleterre et avec ce même Marcel, déjà président des députés des villes aux États-généraux de 1355, le roi Jean l'avait fait arrêter ; il était encore en prison ; les nouveaux États-généraux demandèrent sa liberté. De plus, ils exigeaient le renvoi et la mise en jugement des conseillers actuels du dauphin, et leur remplacement par une commission de quatre prélats, de douze seigneurs et de douze députés des villes, qu'ils nommeraient eux-mêmes et qui formeraient désormais le conseil du prince. Effrayé de ces prétentions, le dauphin les congédia ; mais en vain eut-il recours, comme son père, à l'altération des monnaies, l'argent lui manqua bientôt. Il lui fallut donc réunir de nouveau les États-généraux (février 1357) et leur accorder tout ce qu'ils demandèrent : éloignement de ses conseillers, nomination de trente-six commissaires chargés de surveiller toute l'administration, rétablissement de la bonne monnaie d'or et d'argent, droit pour les députés de s'assembler deux fois par an afin de s'assurer de l'exécution des lois.

L'accomplissement de toutes ces conditions et la conclusion de la trêve avec l'Angleterre semblaient devoir donner à la France quelque repos. Mais l'affaiblissement du pouvoir royal et le mépris dans lequel la noblesse était tombée depuis ses défaites à Crécy et à Poitiers, donnèrent naissance à de nouveaux troubles. Les paysans, vexés depuis si longtemps par les nobles, qui les appelaient par dérision *Jacques Bonhomme*,

se voyant encore pressurés par eux afin de fournir l'argent nécessaire à la rançon des captifs de Poitiers, se soulevèrent contre ces oppresseurs aussi odieux que méprisés, brûlèrent les châteaux et s'organisèrent, dans la Picardie et la Champagne surtout, en bandes qui portèrent partout le meurtre et le pillage. Aux dévastations de la *Jacquerie* se joignirent celles d'autres bandes de brigands formées en grande partie de soldats licenciés des armées anglaises, et désignées sous le nom de *Grandes compagnies*, de *Malandrins*, et aussi de *Routiers*, parce qu'ils pillaient tous les voyageurs qu'ils rencontraient sur les routes. Pendant qu'une de ces bandes, commandée par l'*archiprêtre* Cervolles, allait rançonner le pape dans Avignon, les Jacques vinrent mettre le siége devant Meaux, où s'étaient réfugiées un grand nombre de familles nobles ; mais leurs horribles dévastations et leurs vengeances atroces les avaient rendus tellement odieux, que les Anglais et les Navarrois s'unirent aux Français pour exterminer ces bêtes féroces. Plus de sept mille furent passés au fil de l'épée sous les murs de Meaux, ou noyés dans les flots de la Marne (1358).

Cependant de nouveaux troubles avaient éclaté dans Paris, où dominait toujours le prévôt des marchands, Étienne Marcel, qui se fit même pendant quelque temps l'allié des Jacques, dont il avait espéré pouvoir se servir dans l'intérêt de sa politique.

Le dauphin, fatigué de la surveillance des trente-six commissaires, voulut s'en affranchir, et leur défendit de s'assembler; mais les murmures du peuple et l'épuisement des finances le forcèrent à convoquer de nouveaux les États-généraux (novembre 1357). Le lendemain de leur ouverture, le roi de Navarre, Charles le Mauvais, est délivré de sa prison et salué comme roi de France par ses partisans, toujours dirigés par le prévôt des marchands, Étienne Marcel. Leur audace allant toujours croissant, ils forcent le palais du dauphin, et massacrent à ses pieds les maréchaux de Champagne et de Normandie. Ce prince quitte Paris; les États-généraux se dispersent; mais bientôt ils se réunissent de nouveau à Compiègne et reconnaissent le dauphin, alors parvenu à l'âge de vingt et un ans, comme régent du royaume. Cependant Marcel et les partisans du roi de Navarre se disposaient à livrer à ce prince et à ses troupes la ville de Paris; mais déjà le peuple désabusé commençait à reconnaître que ces hommes, qui se proclamaient ses défenseurs, n'étaient que des ambitieux qui se servaient de lui pour s'élever à ses dépens. Le traître Marcel

allait livrer les portes de Paris aux Navarrois et aux Anglais, lorsqu'il fut massacré avec ses complices par l'échevin Jean Maillard, accompagné de Jean de Charny et de Pépin des Essarts, chefs des royalistes. Le régent, rappelé alors par le vœu du peuple, rentra dans Paris, et, après la condamnation des complices du prévôt, il proclama une amnistie générale (1358).

120. Traité de Bretigny. — Cet heureux événement n'avait pas mis fin aux malheurs qui affligeaient la France. Le roi de Navarre, déçu dans ses projets ambitieux, déclara la guerre au régent, et les ravages exercés par les bandes d'étrangers enrôlés sous ses bannières achevèrent de ruiner les campagnes, plus que jamais désolées par les excès auxquels se livraient les routiers. Le retour du roi pouvait seul rendre quelque repos à la France ; mais les conditions mises par les Anglais à sa délivrance étaient tellement onéreuses, que les États-généraux (1359), auxquels le dauphin les soumit, répondirent que « ils auraient plus cher à endurer et porter encore le grand méchef et misère où ils étaient, que le noble royaume de France fût ainsi amoindri et défraudé. » Cependant la trêve était expirée, et les maux d'une guerre nouvelle vinrent encore s'ajouter à tous ceux que souffrait la France. Bientôt Édouard fut aux portes de Paris ; il fallut souscrire à presque toutes les conditions si héroïquement repoussés par les États-généraux, savoir : la cession en toute souveraineté, au roi d'Angleterre, de toutes les provinces qui composaient l'ancien duché d'Aquitaine, avec Calais, les comtés de Ponthieu et de Guines, la vicomté de Montreuil, et, de plus, trois millions d'écus d'or pour la rançon du roi. Telles furent les stipulations du traité de *Bretigny* (1360), le plus désastreux et le plus humiliant dont il soit fait mention dans nos annales. Comme compensation à tant de pertes, le roi réunit à la couronne la *Normandie*, qu'il avait reçue en apanage, le comté de *Toulouse*, annexé depuis près d'un siècle au domaine royal, celui de *Champagne*, vainement réclamé par le roi de Navarre, enfin le duché de *Bourgogne*, qui revint à Jean (1361), comme étant le plus proche héritier de Philippe de Rouvres. Mais cette dernière province fut de nouveau démembrée de la couronne, deux ans après sa réunion, et donnée par le roi à son quatrième fils, Philippe le Hardi, tige de cette puissante maison de Bourgogne dont l'ambition devint si fatale à la monarchie.

Le retour du roi ne rendit pas à la France le repos qu'elle

en avait espéré. Les soldats des deux partis que le rétablissement de la paix laissait sans emploi, se formèrent en *grandes compagnies*, et, réunis aux routiers, portèrent le ravage dans toutes les provinces. Le comte de la Marche, Jacques de Bourbon, fut blessé à mort en combattant, à *Brignais* (1362), quinze mille de ces brigands.

Dans l'état d'épuisement où se trouvait la France, il avait été impossible de payer, au moment de la signature du traité de Bretigny, la somme fixée pour la rançon du roi. Ce prince n'avait donc été remis en liberté qu'après avoir donné, pour garantie de l'exécution de ce traité, des otages, du nombre desquels furent deux de ses fils. L'un de ces derniers, violant la parole donnée à Édouard, s'enfuit d'Angleterre. A cette nouvelle, Jean alla prendre sa place à Londres, en disant que *si la bonne foi était bannie du reste de la terre, elle devrait trouver un asile dans le cœur des rois.* Peu de temps après, il termina dans les fers des Anglais un règne dont chaque année avait été marquée par quelque grand malheur.

121. Charles V, dit le Sage (1364-1380). — « Le règne de Charles V fut un règne de réparation et de recomposition de la monarchie. » (Chateaubriand.) C'est par la prudence avec laquelle ce prince s'appliqua à porter remède à tous les maux qui désolaient son royaume qu'il a mérité le surnom de *Sage*. Sa complexion faible et maladive, qui l'éloigna constamment du champ de bataille, se trouvait en rapport avec les besoins du royaume, auquel avaient si mal réussi les grandes batailles des deux règnes précédents. Ce n'est pas, toutefois, que Charles V redoutât la guerre : il la fit au contraire pendant tout son règne ; mais sa froide prudence et le discernement avec lequel il sut choisir les hommes auxquels il en remit la conduite, changèrent les défaites en triomphes. Le plus célèbre de ces capitaines est le fameux *Bertrand du Guesclin*, chevalier breton, illustré déjà par le brillant courage dont il avait fait preuve dans cette guerre de la succession de Bretagne, qui durait depuis plus de vingt ans.

La paix signée entre la France et l'Angleterre n'avait mis fin ni à cette guerre, ni aux folles prétentions de Charles le Mauvais. Combattant tour à tour en Normandie pour la cause du roi de France contre le roi de Navarre, et en Bretagne pour la maison de Penthièvre contre celle de Montfort, du Guesclin enleva au roi de Navarre toutes les places qu'il pos-